



Demande administratif-juridique

Par **daloo**, le **08/06/2009** à **16:15**

Bonjour,
je suis de nationalité algérienne et je suis en france depuis 8 ans (j'y suis rentré avec un visa)je suis actuellement en situation irrégulière.J'aurai aimé savoir si il était possible de me marié en ayant un passport et un visa expiré,est ce que je risque l'expulsion en me présentant a la mairie? quels sont les démarches a suivre? merci de bien vouloir prendre le temps de me répondre